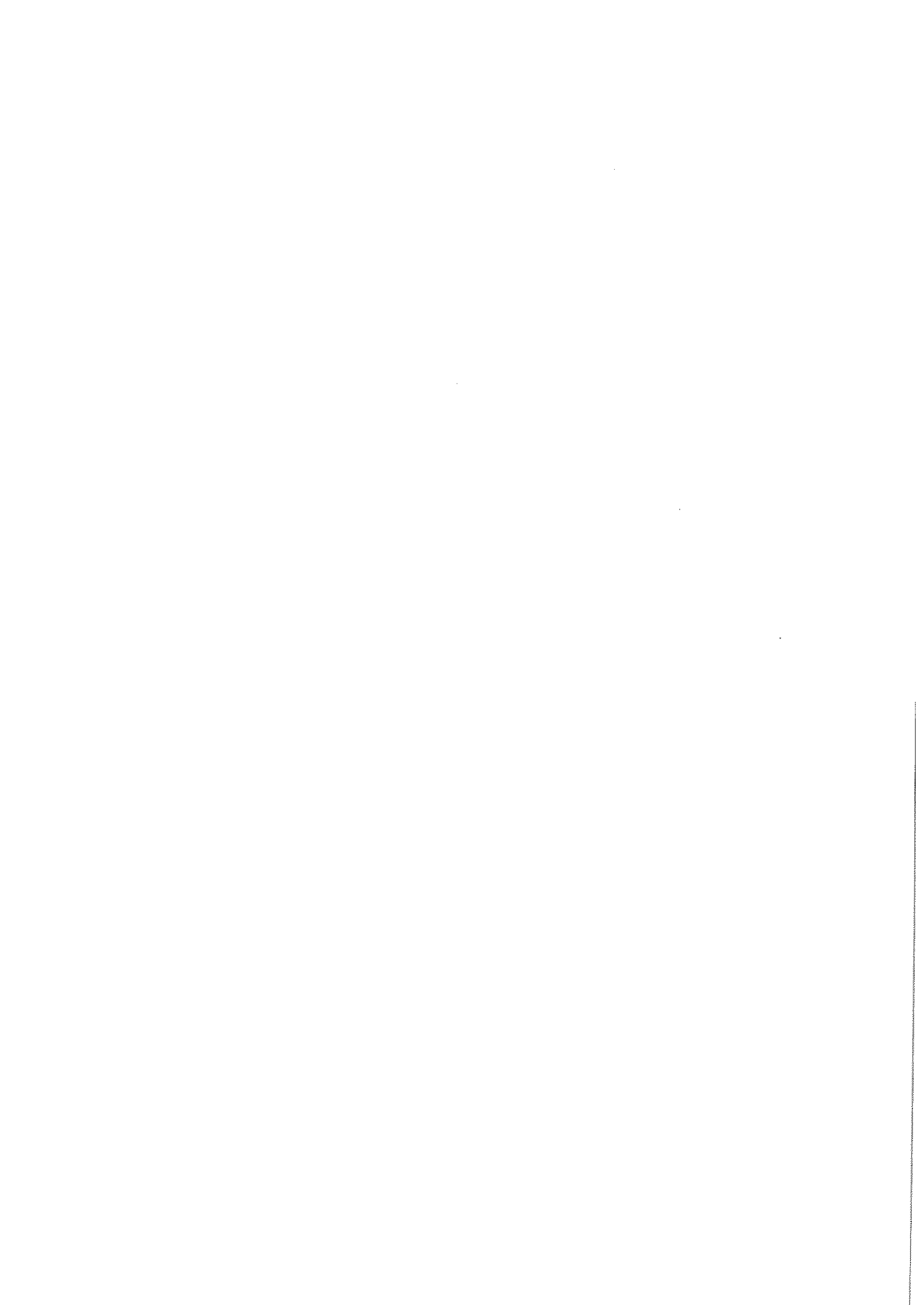


Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAYENNE - 9731 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 3350 - 2018 B 00365 - 839 702 545 - 2JM FORMATION



**2 JM FORMATION**  
**839 702 545 00014**  
**Procès-Verbal d'Assemblée Générale ordinaire**  
**D'approbation des comptes annuels**  
**15 MAI 2021**

L'an deux mille vingt-un et le quinze mai à 18 heures 30, les associés de la SARL 2 JM FORMATION, société à responsabilité limitée unipersonnel au capital de 500 euros, dont le siège social est situé au sis Degrad des Cannes AR 341 BAT B5 PARC D'ACTIVITE ECONOMIQUE 97354 Rémire Montjoly , immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 839 702 545 00014, s'est réunis en assemblée générale ordinaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur LAPREUVOTE Jean-Marc, Gérant.

Le Gérant constate que sont présents :

- par Monsieur LAPREUVOTE Jean-Marc, qui détient .....100% des actions
- Le comptable

Soit au total 1 associés, totalisant 100% des actions.

Le Président déclare que l'assemblée est légalement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

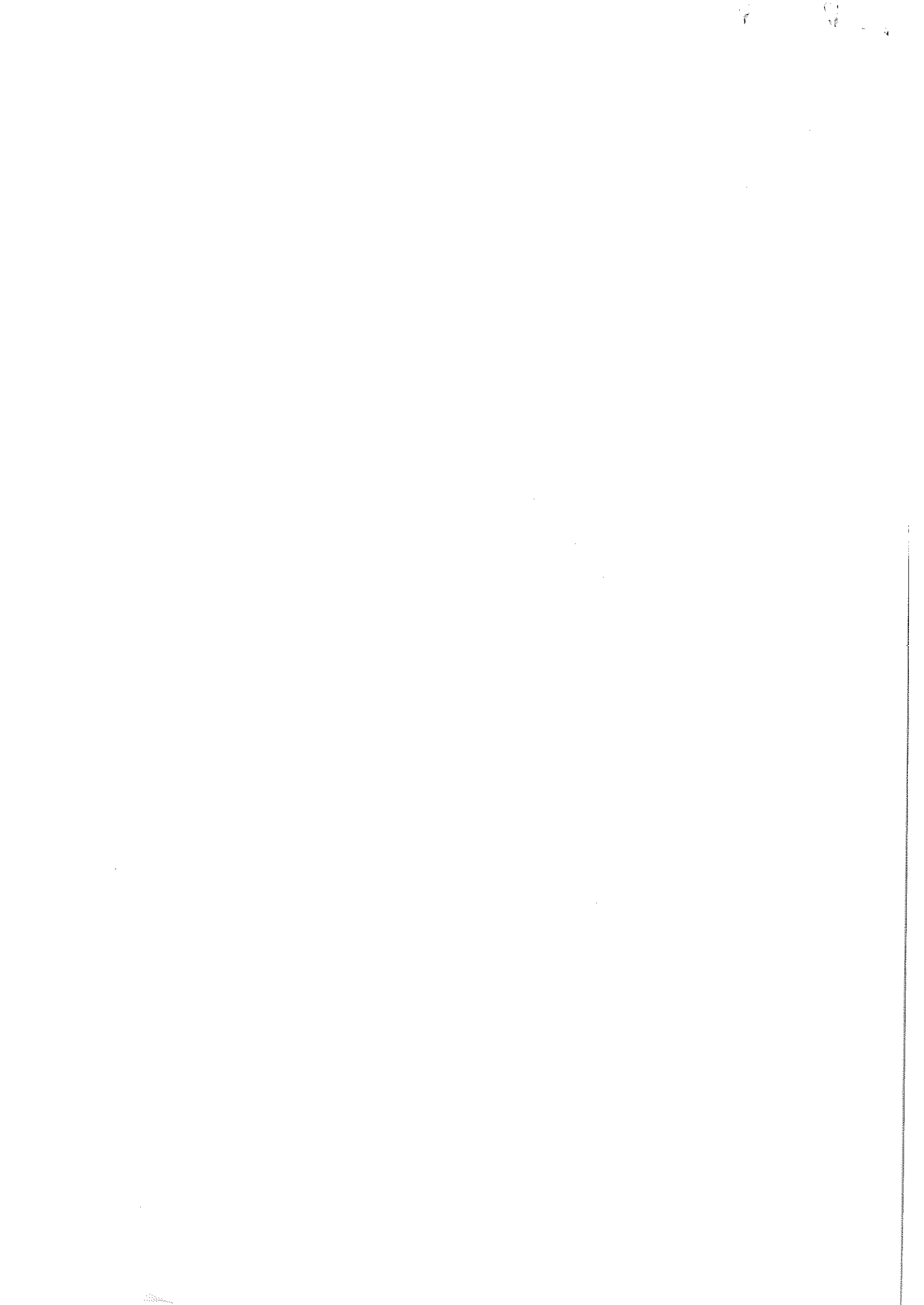
1. Rapport moral du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020
2. Bilan financier, Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
3. Affectation des résultats de l'exercice
4. Quitus pour la gestion 2020
5. Questions diverses

Les discussions sont ouvertes les associés prennent successivement la parole,  
La lecture du rapport de gestion du comptable et du bilan financier de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est faite.

Des questions d'ordre techniques sont posées et expliquées de manières satisfaisantes.  
- approbation des comptes et affectation du résultat

La discussion est ouverte, de nouvelles résolutions sont adoptées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du



jour et les nouvelles résolutions adoptées :

**PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes**

6. L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion du comptable et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, et donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat**

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice se montant à la somme de 7086 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DERNIERE RESOLUTION**

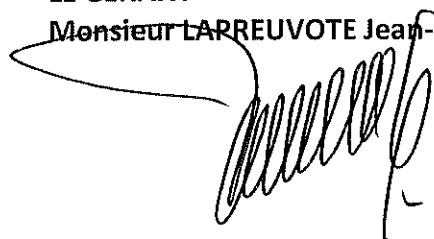
Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur LAPREUVOTE Jean-Marc pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

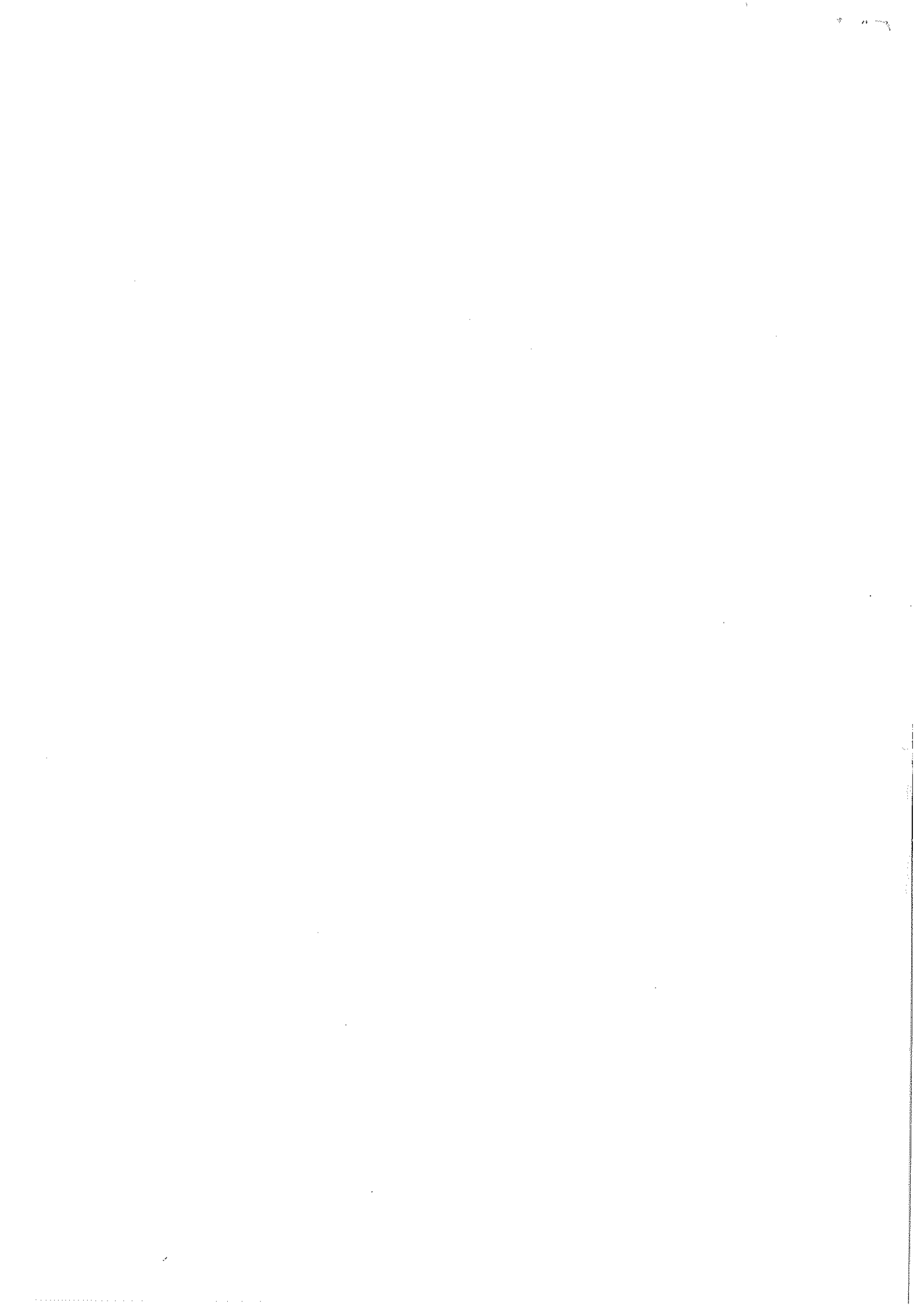
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

**LE GERANT**

Monsieur LAPREUVOTE Jean-Marc

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Laprevote', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IMPÔT SUR LE REVENU**

**Bénéfices Industriels et commerciaux**

*(Cocher la ou les cases correspondantes)*

N° 2031-SD  
2024

cerfa

N° 11085\*26  
Formulaire obligatoire  
(art 53A et 302 septies A  
bis du code général des  
impôts)

Exercice ouvert le	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0	Régime "simplifié d'imposition"	ou "réel normal"
et clos le	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0	Option pour la comptabilité super-simplifiée	TVA
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	

**A IDENTIFICATION**

Dénomination de l'entreprise : 2JM FORMATION  
 Adresse de l'entreprise : DEGRAD DES CANNES-AR 341 BAT 5  
 PARC ACTIVITE ECONOMIQUE 97354 REMIRE  
 Miel : 2jmf073@gmail.com  
 Téléphone : 0694 28 11 08

SIREN : 8 3 9 7 0 2 5 4 5

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :  
 LAPREUVOTE JEAN MARC 11 RUE EDWARD TELON 97354 REMIRE MONTJOLY

Miel : jmlap073 @ gmail.com

**B DIVERS**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
 Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 2)**

	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (rapport XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	7 086	
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ① ..... b		
revenus nets exonérés (a - b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d		
Total c + d.....		
3. Total	7 086	
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)	7 086	

Abis. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 % ②

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI f

6. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers ③

à long terme différées de 2 ans (Art. 39 quindecies I-1 du CGI) ④

à court terme et à long terme exonérées ⑤

dont plus-value à long terme exonérées (Art. 151 septies A du CGI) ⑥bis

à long terme imposable à 12,8 % ⑦

dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies) ⑧ter

8. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies  ZRR art. 44 quindecies  Zone franche d'activité art.44 quaterdecies  Autres dispositifs ⑨

ZFU - territoires entrepreneurs 44 octies A  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies  Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies  Zone de développement prioritaire art. 44 septidécies

Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies

Exonération ou abattement pratique ⑩ → sur les plus-values imposables à 12,0 %  sur le bénéfice professionnel

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quator W)

7. dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ⑪ a - BÉNÉFICE  b - DÉFICIT

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).  
 PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)  Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)

- Plus-values  
 PV nettes à long terme imposable à 12,0 %

- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) ⑫ → sur le bénéfice non professionnel

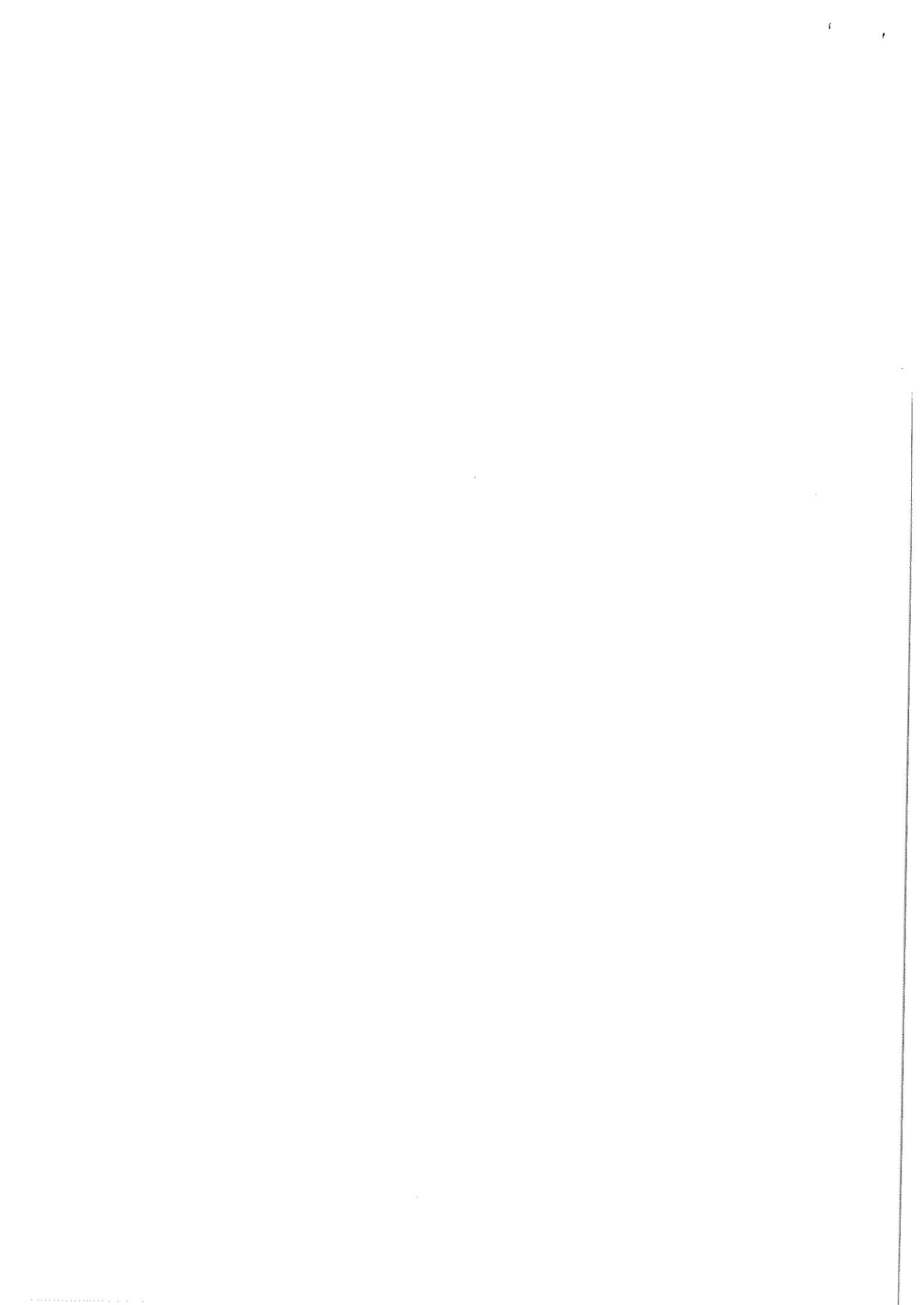
8. Régime des sociétés de personnes ⑬

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.  
 Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité Informatisée

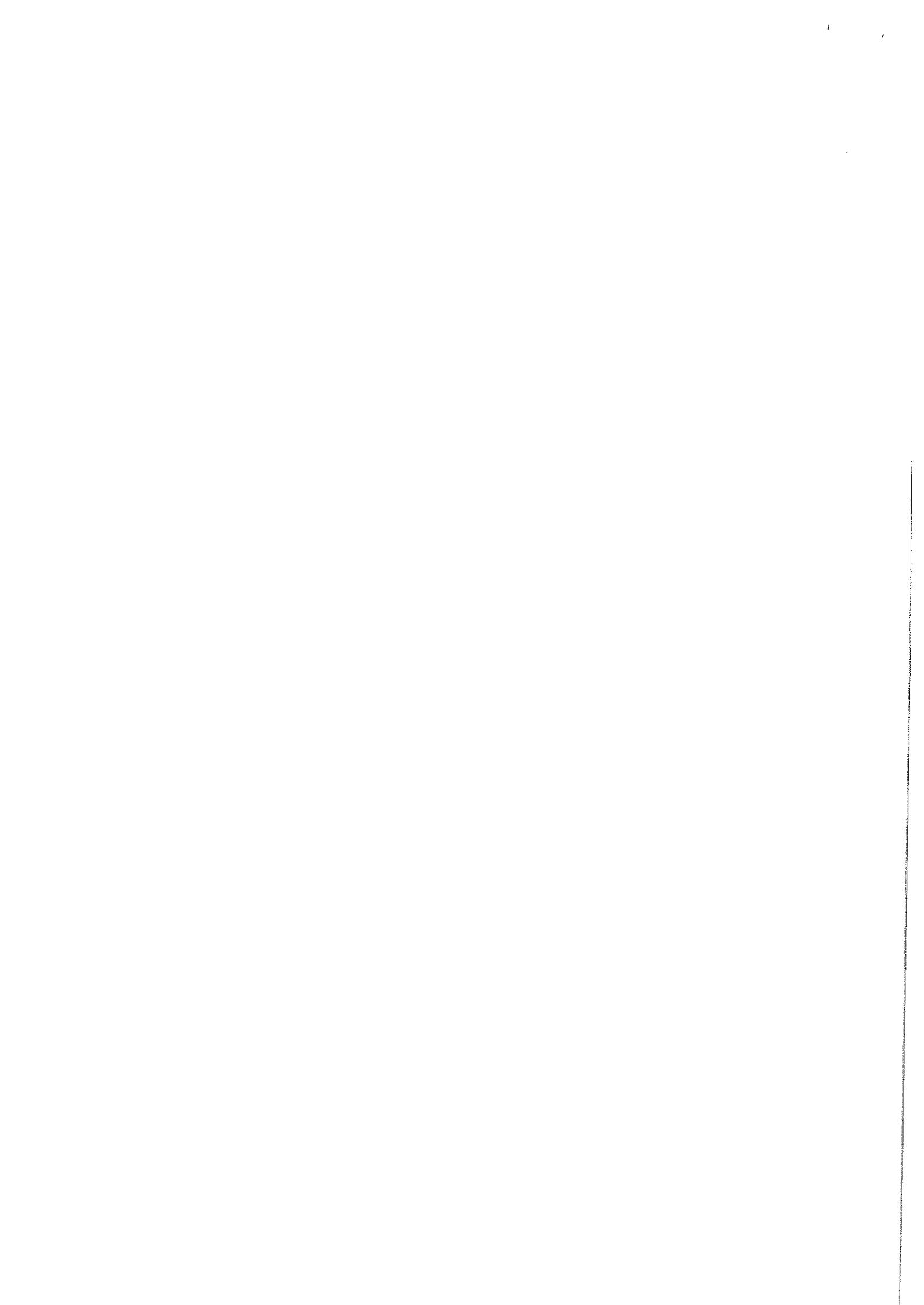
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, Indication du logiciel utilisé

**D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)**



Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %		
<p><b>ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a></b></p> <p><b>La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>.</b></p>		
CGA/OMGA	Viseur ou certificateur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et coordonnées du CGA/OMGA		Nom et coordonnées du viseur ou du certificateur conventionné
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ou du certificateur conventionné		Identité du déclarant:
		Lieu: Date:
		Qualité et nom du déclarant:
		Signature:
ECF	prestataire :	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.



**IMPÔT SUR LE REVENU**

N° 2031 *Bis*-SD  
2024

Formulaire obligatoire  
(art 53 A ou 302 septies A bis  
du Code général des impôts)

**ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD**

**E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)**

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

*(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).*

Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, n° fiscal (facultatif pour les personnes physiques) ou SIREN, qualité des associés et personnes physiques ou morales ❶	Associé ayant la qualité de gérant ❷	BIC « B » ou BIC non professionnels « M » ❸	Quote-part du bénéfice ou du déficit ❹ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit

Sociétés en commandite simple ❶montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année \_\_\_\_\_

**F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX**

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).  
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

**G DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**H**

**RÉMUNÉRATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.  
Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (\*) .....

Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (\*).....

*(\*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.*

**PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT**

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

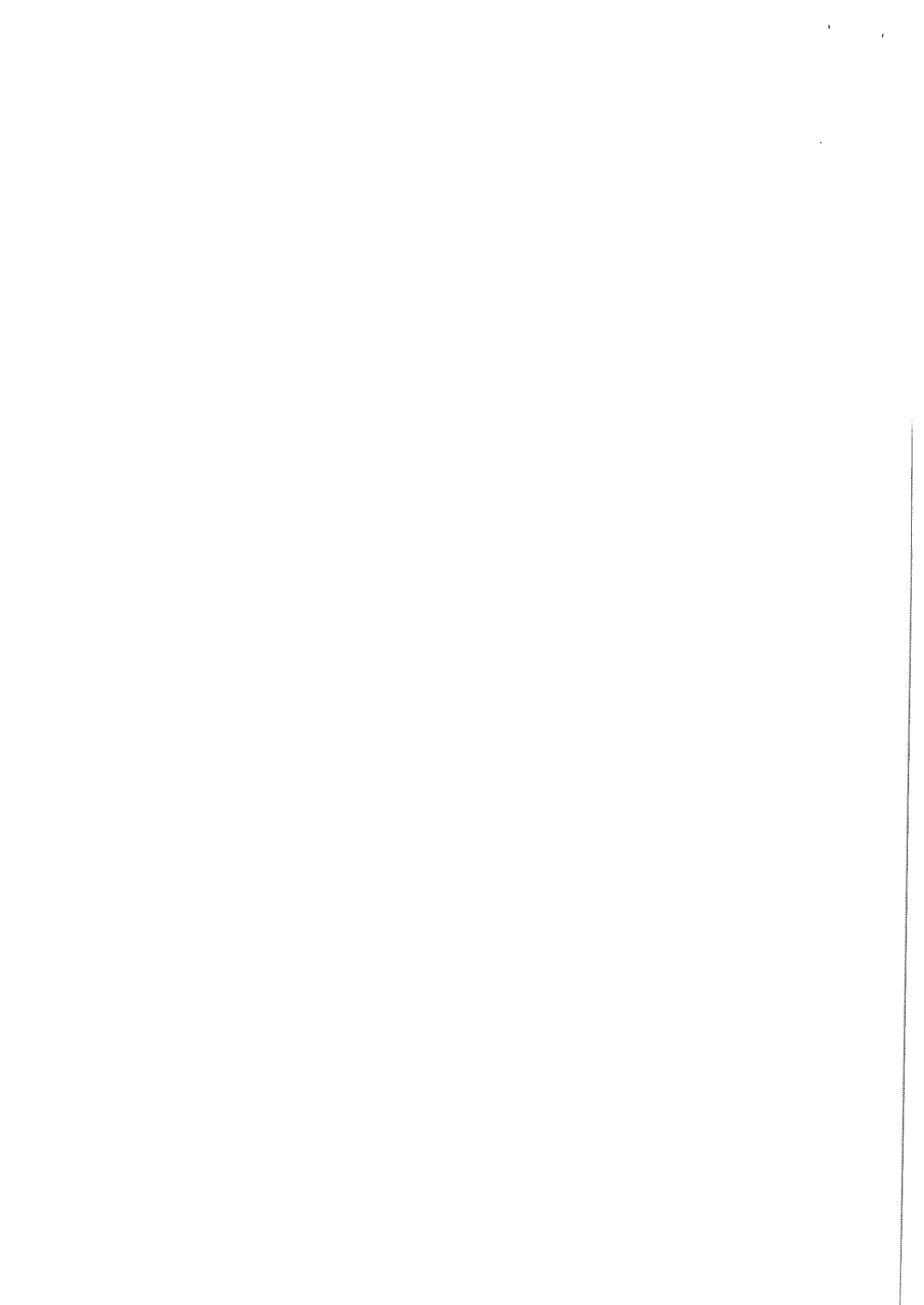
Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❶

❶ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

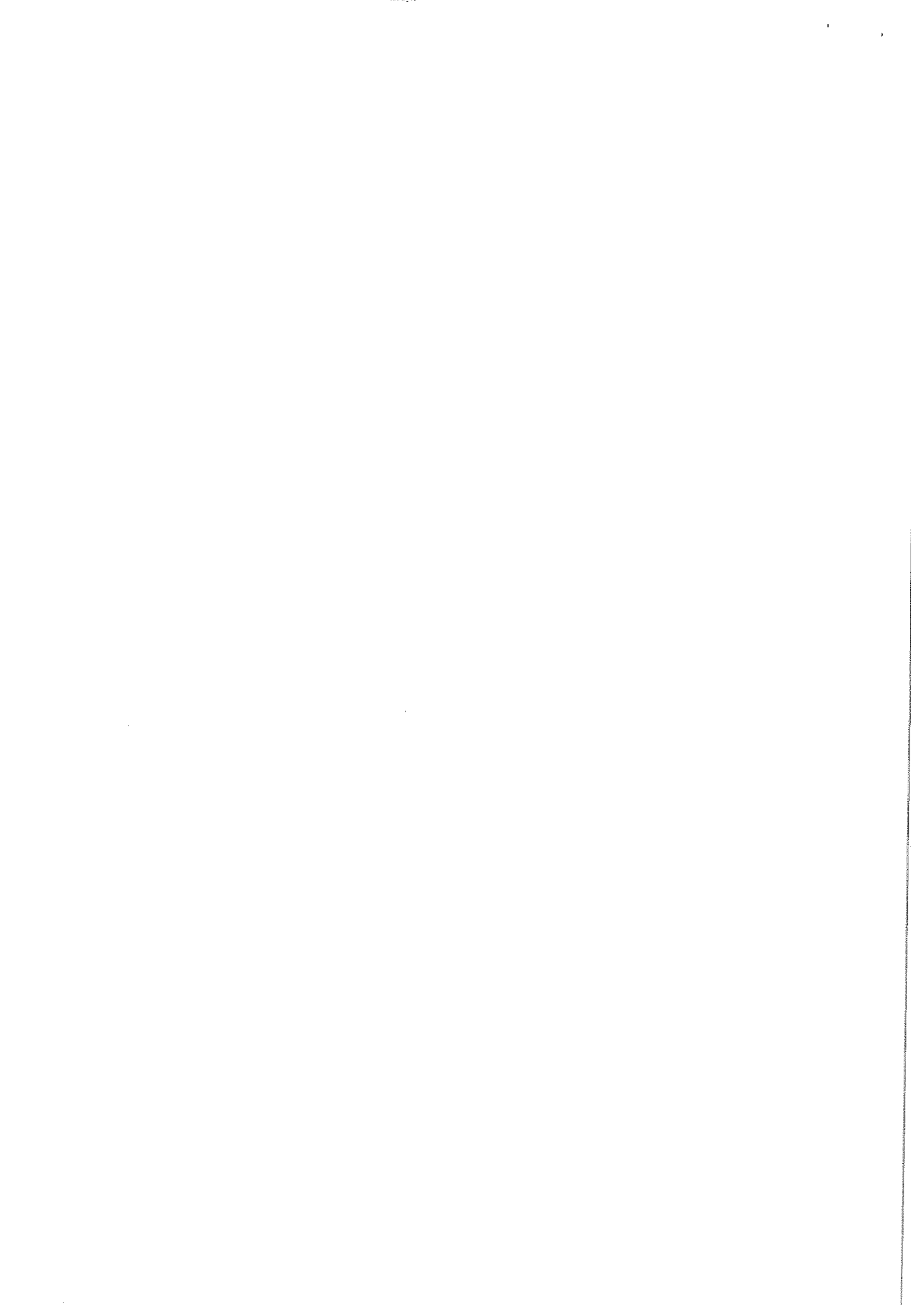
**I BIC NON PROFESSIONNELS**

**Détermination du résultat de l'exercice**

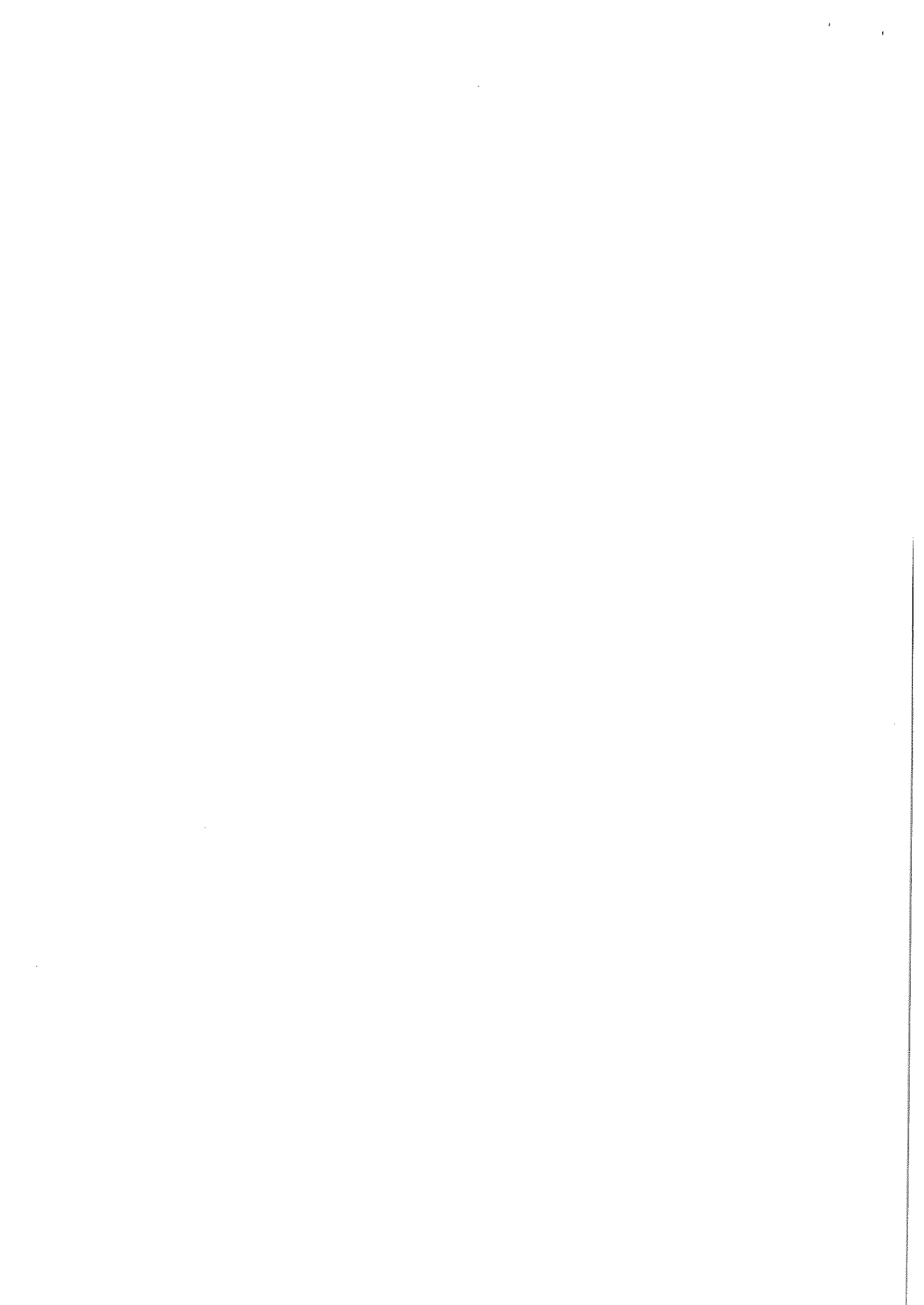
	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location-gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b



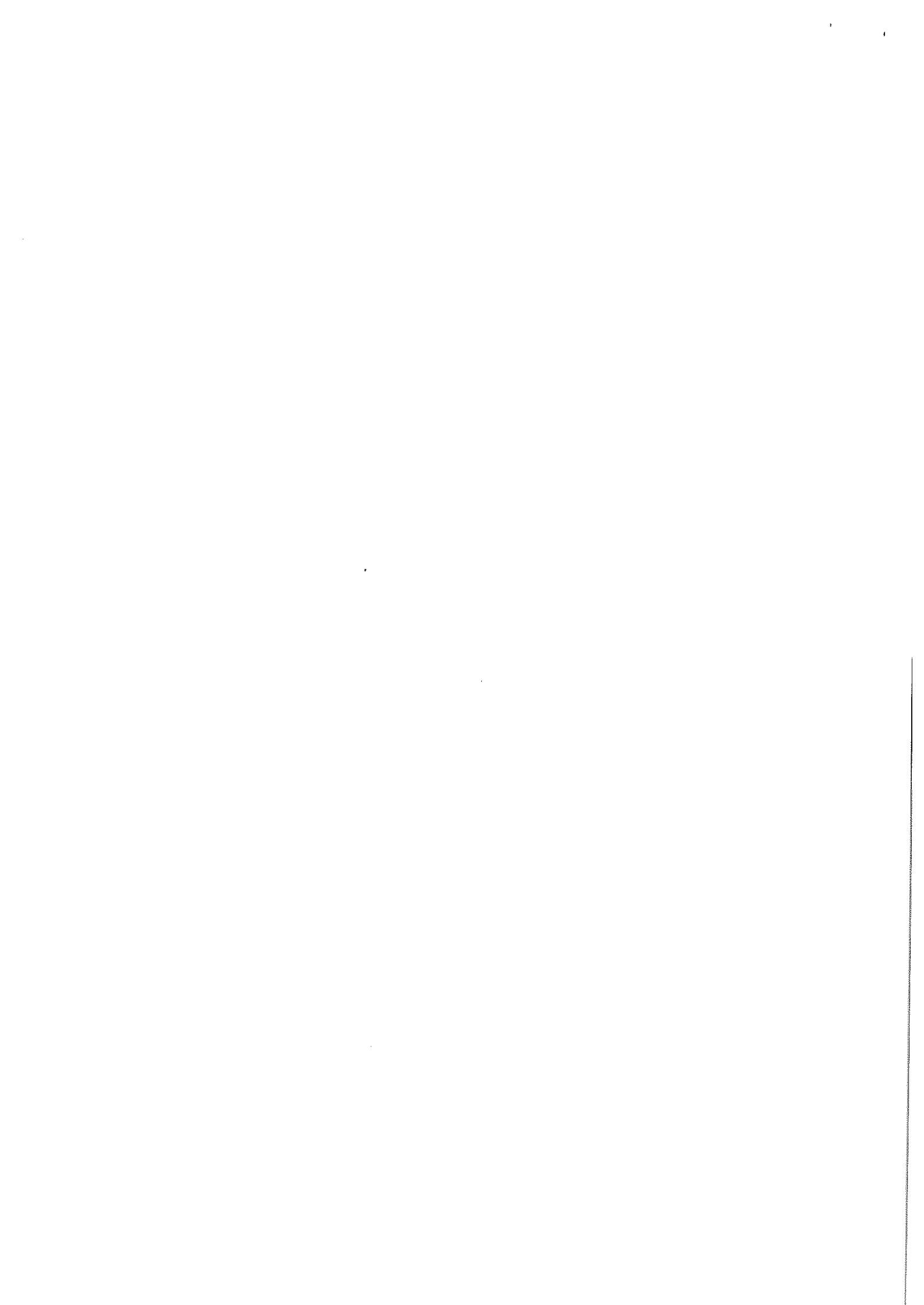
Désignation de l'entreprise : 2JMF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise : 341 BAT 5 PAE DEGRAD DES CANNES 97354 REMIRE MONTJOLY		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET : 839 702 545 00014		Code APE : 8559A	Arrêté des calculs 31/12/2020		
Déclaration souscrite en		Exercice N, clos le : 31/12/2020		N-1 31/12/2019	
Francs <input type="checkbox"/> A7 Euros <input checked="" type="checkbox"/> A8 X cocher obligatoirement une case		Brut 1	Amortissements,provisions 2	Net N 3	Net N-1 4
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes s/ immobilsa. incorporelles	AL		AM		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Instal. techniques, matériel et outill. industriels	AR	893	AS	893	893
Autres immobilisations corporelles	AT	360	AU	360	360
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	360	BI	360	360
TOTAL (I)	BJ	1 613	BK	1 613	1 613
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCKS</b>					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
<b>CREANCES</b>					
Clients et comptes rattachés (3)	BX	15 608	BY	15 608	11 262
Autres créances (3)	BZ		CA		1 570
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD		CE		
Disponibilités	CF	3 892	CG	3 892	1 987
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL (II)	CJ	19 501	CK	19 501	14 819
Charges à répartir s/ plusieurs exercices (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecart de conversion actif (V)	CN				
TOTAL GENERAL (0 à V)	CO	21 114	1A	21 114	16 432
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'1 an des immo. financières	CP	(3) part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisa. :	Stocks :		Créances :	



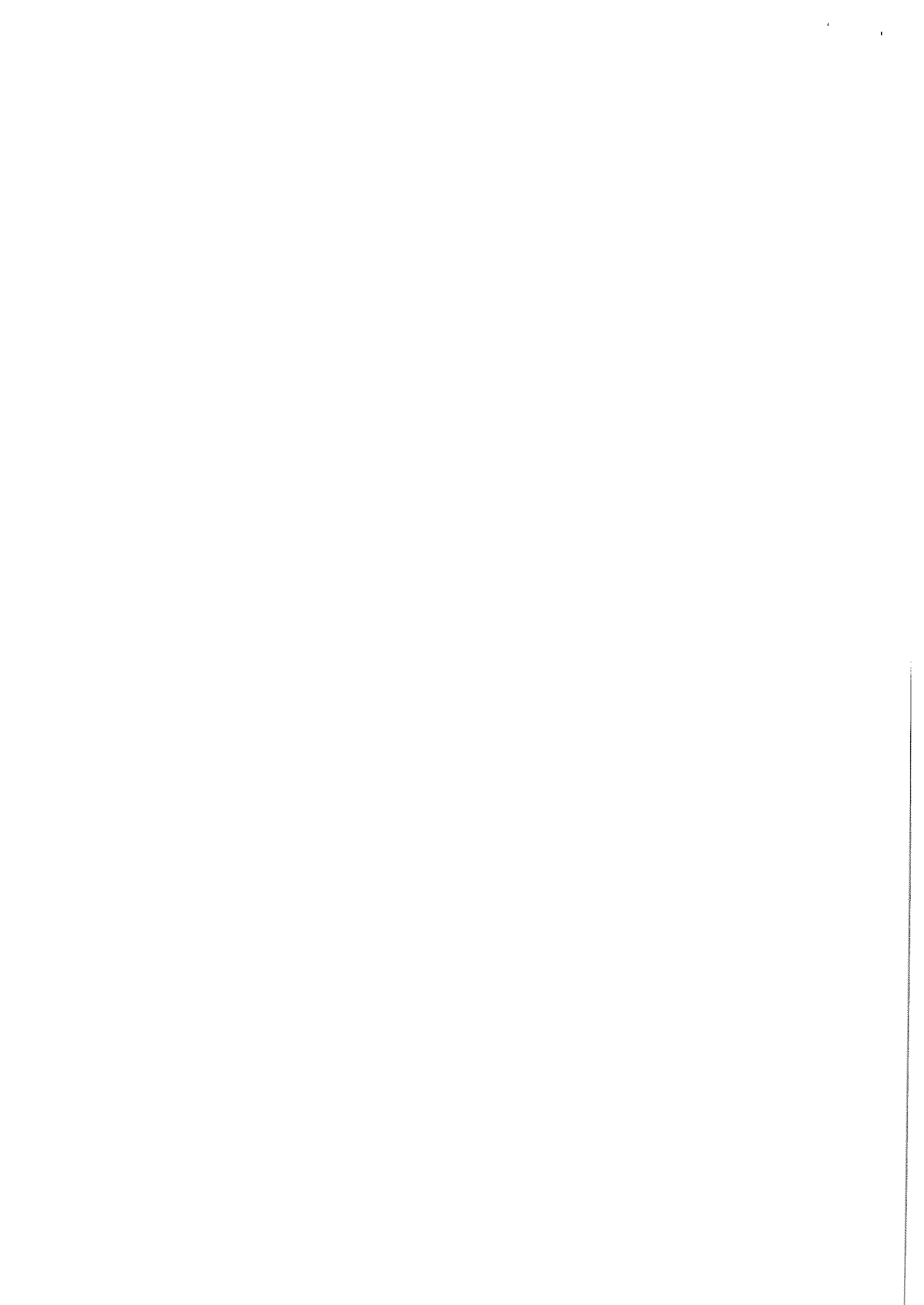
Désignation de l'entreprise : 2JMF		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 500 )	DA	500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK )	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale fluctuation des cours) B1 )	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales...) EJ )	DG		
Report à nouveau	DH	-6 943	2 399
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	7 086	-9 342
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	643	-6 443
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	1 817	
Provisions pour charges	DQ		
<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 817	
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 817	1 817
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		7 631
Dettes fiscales et sociales	DY	16 837	13 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
(Compte de régularisation)			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	18 654	22 875
Ecart de conversion passif (V)	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	21 114	16 432
<b>RENVOIS</b>			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
. Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
. Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		



Désignation de l'entreprise : 2JMF		Exercice N			Exercice N-1	
		France 1	Exportation et Intracommu. 2	Total 3	4	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue . biens	FD		FE		FF	
. services	FG		FH	28 235	FI	105 994
Chiffres d'affaires nets	FJ		FK	28 235	FL	105 994
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation				30 246	FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	58 481 105 994
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				32 473	FW	96 885
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	
Salaires et traitements				12 698	FY	13 307
Charges sociales (10)				4 407	FZ	4 120
DOTATIONS	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	
		- dotations aux provisions			GB	
D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				1 817	GE	1 024
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	51 395 115 336
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	7 086 -9 342
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)			GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)			GI	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 086 -9 342



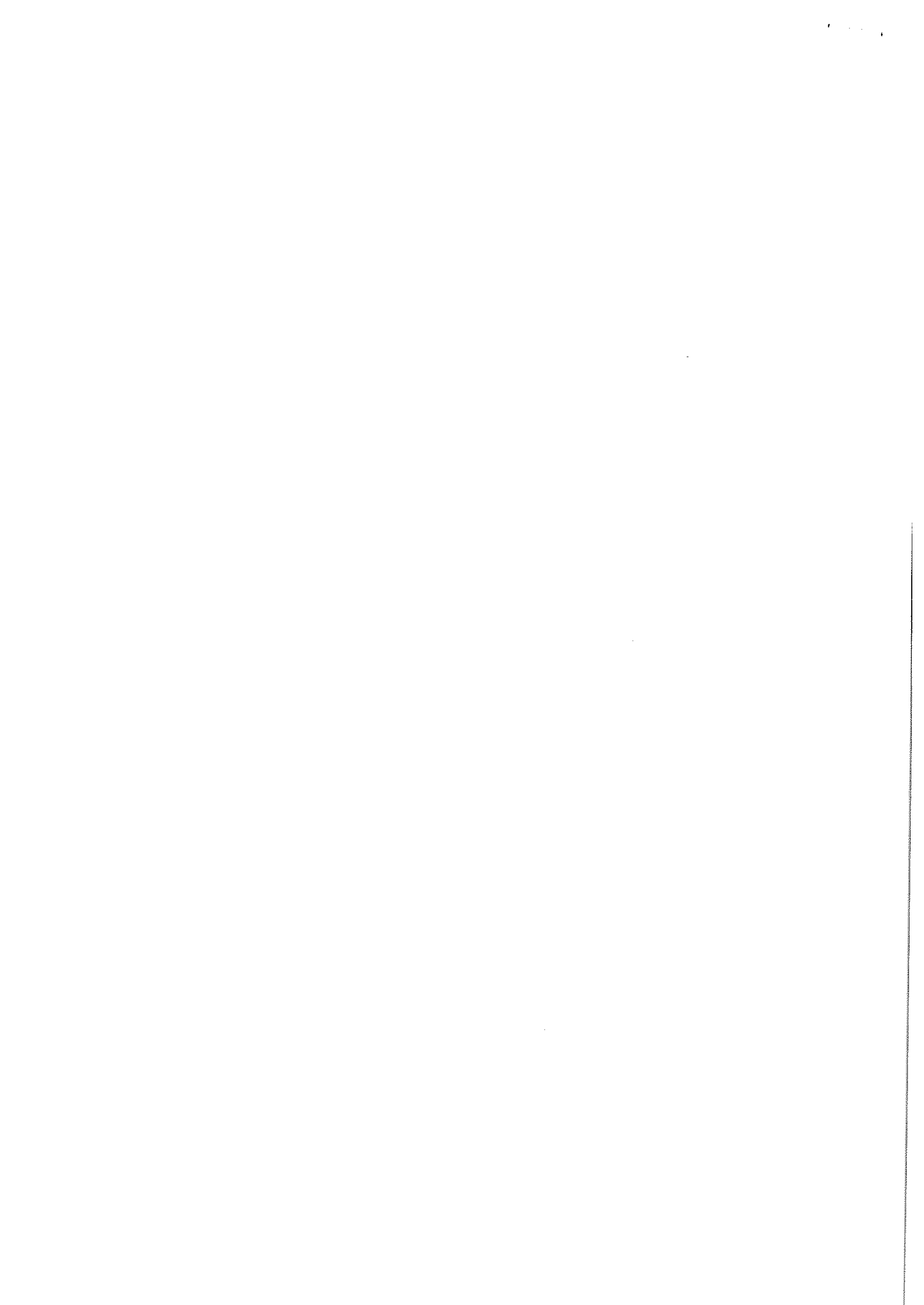
Désignation de l'entreprise : 2JMF		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	HL	58 481	105 994
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	HM	51 395	115 336
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	HN	7 086	-9 342
<b>RENOIS</b>			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
- produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
- Crédit-bail mobilier	HP		
(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9) Dont transfert de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotis. complém. perso. : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



Situation de l'exercice N : Non clôturé  
Monnaie d'édition : EUR

**TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Désignation de l'entreprise : 2JMF Adresse de l'entreprise : 341 BAT 5 PAE DEGRAD DES CANNES 97354 REMIRE MONTJOLY Date d'arrêté des calculs : 31/12/2020						
	N	%	N-1	%	Ecart	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	28 235	100,00	105 994	100,00	-77 759	-73,36
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stock marchandises						
<b>= MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue : Biens	28 235	100,00	105 994	100,00	-77 759	-73,36
+ Production vendue : Services						
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
- Déstockage de production						
<b>= PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	28 235	100,00	105 994	100,00	-77 759	-73,36
MARGE COMMERCIALE	28 235	100,00	105 994	100,00	-77 759	-73,36
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Achats stockés d'approvisionnements						
- Variation de stock d'approvisionnements						
- Achats sous trallance						
- Achats non stockés mat.ières et fournitures	1 382	4,89	10 912	10,30	-9 531	-87,34
- Autres charges externes	31 091	110,12	85 972	81,11	-54 881	-63,84
<b>= VALEUR AJOUTEE</b>	-4 238	-15,01	9 109	8,59	-13 347	-146,53
VALEUR AJOUTEE	-4 238	-15,01	9 109	8,59	-13 347	-146,53
+ Subventions d'exploitation	30 246	107,12			30 246	
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires et traitements	12 698	44,97	13 307	12,55	-609	-4,58
- Charges sociales	4 407	15,61	4 120	3,89	287	6,96
<b>= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	8 903	31,53	-8 318	-7,85	17 221	-207,03
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 903	31,53	-8 318	-7,85	17 221	-207,03
+ Reprises s/charges expl. et transfert charges						
+ Autres produits						
- Dotations aux amortissements et provisons						
- Autres charges	1 817	6,44	1 024	0,97	793	77,44
<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	7 086	25,10	-9 342	-8,81	16 428	-175,85
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 086	25,10	-9 342	-8,81	16 428	-175,85
+ Quotes-parts de résultat s/opé. en commun						
+ Produits financiers						
- Quotes-parts de résultat s/opé. en commun						
- Charges financières						
<b>= RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	7 086	25,10	-9 342	-8,81	16 428	-175,85
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>= RESULTAT EXCEPTIONNEL (1)</b>						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 086	25,10	-9 342	-8,81	16 428	-175,85
+ RESULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
<b>= RESULTAT NET COMPTABLE</b>	7 086	25,10	-9 342	-8,81	16 428	-175,85
(1) P.V. et M.V. s/ cessions d'éléments d'actif						



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise						Néant <input type="checkbox"/>			
I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Rédévaluation légal <sup>*</sup>			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		400			
	Autres	410		412		414		410			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		420			
	Constructions	430		432		434		430			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		440			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		450			
	Matériel de transport	460		462		464		460			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		470			
Immobilisations financières		480		482		484		480			
TOTAL		490		492		494		490			
II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements effectués aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		de l'exercice				à la fin de l'exercice			
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 10 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,0 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif <sup>*</sup>		Amortissements <sup>*</sup>		Valeur résiduelle		Prix de cession <sup>*</sup>		Plus ou moins-values		
									Court terme <sup>*</sup>		
	①		②		③		④		Long terme		
								⑤	10 % ⑥	15 % ou 12,0 % ⑦	0 % ⑧
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	570	500	582	504	586	581	587	580			
Plus-values taxables à 10 % <sup>(1)</sup>			579	Régularisations	590	583	504	595			
TOTAL					596	585	597	599			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 10 % en application des articles 230 b/s JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



④

## RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

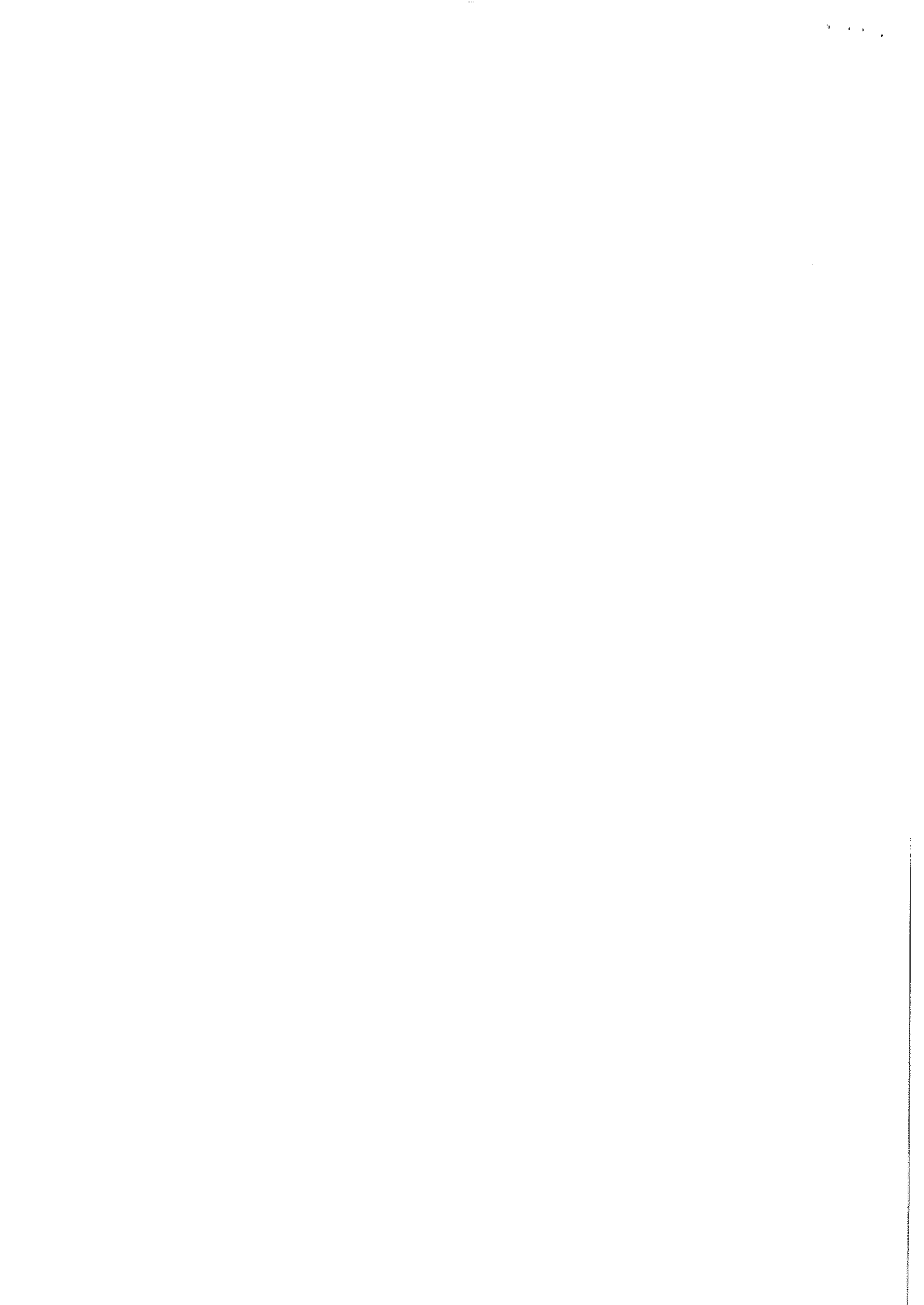
DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise _____				Néant <input type="checkbox"/>	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>							
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	618		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>		
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, Joindre un état du même modèle)</b>			
	Dotations		Reprises				
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>	<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>		<b>780</b>		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		996	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		998	
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		986					
Total des déficits restant à reporter		970					
<b>IV DIVERS</b>							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (1) de l'art. 154 bis du CGI)		325			301
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			300
		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			300
N° du centre de gestion agréé						300	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						370	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 236 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						390	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 070 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



⑤

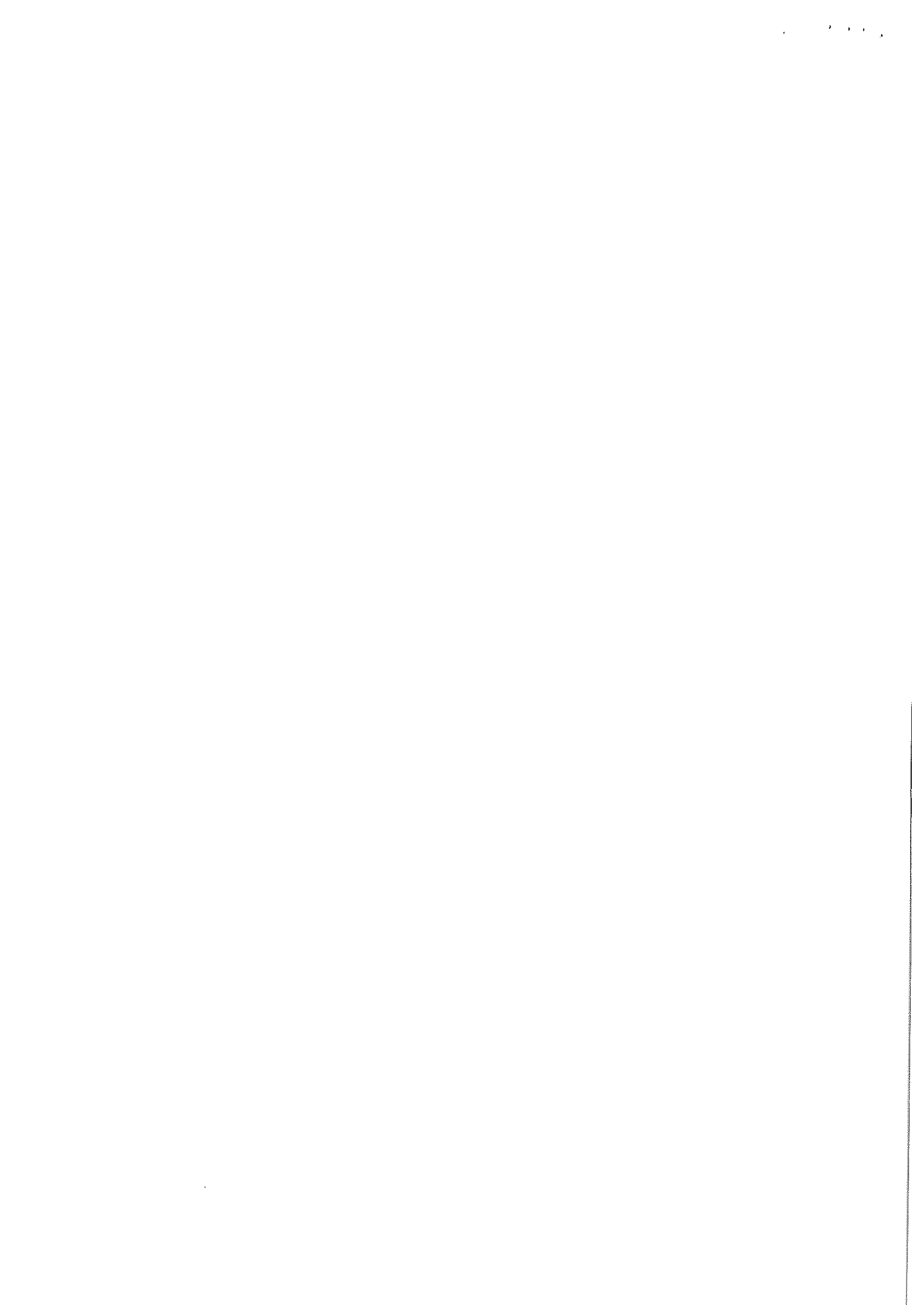
**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : .....		et clos le : .....		Données en nombre de mois <input type="text"/> <input type="text"/>	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen du personnel <sup>1</sup> :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>					
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				100	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				110	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
<b>TOTAL 1</b>				<b>400</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Retirées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				163	
<b>TOTAL 2</b>				<b>144</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>					
Achats				121	
Variation négative des stocks				146	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				140	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée				120	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				136	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
<b>TOTAL 3</b>				<b>162</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
<b>V - Collation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)					026
Période de référence	024				016
Date de cessation					

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 140 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 120.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »



⑥

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III  
au CG)

N° de dépôt

 (1)Néant 

Exercice clos le		<input type="text"/>	SIREN	<input type="text"/>
Dénomination de l'entreprise				
Adresse (voie)				
Code postal		<input type="text"/>	Ville	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	001		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	002
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	003		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	004

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
				Pays	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance : Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
				Pays	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



⑦

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant 

Exercice clos le	<input type="text"/>	SIREN	<input type="text"/>
Dénomination de l'entreprise	<input type="text"/>		
Adresse (voies)	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905	

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voies	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voies	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voies	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voies	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voies	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voies	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/>	Voies	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

